

SAINT-PIERRE ET MIQUELON, MÉTROPOLES de la MORUE

CES DEUX PETITS ILOTS CONTIENNENT UNE ROBUSTE POPULATION QUI VIT PRESQUE EXCLUSIVEMENT DE LA PÊCHE ET DE LA PRÉPARATION DE LA MORUE. ILS CONSTITUENT UNE DE NOS PLUS ANCIENNES ET PLUS PITTORESQUES COLONIES.



SAINT-PIERRE ET SA BAIE, UNE DES MEILLEURES DE LA CÔTE OUEST DE TERRE-NEUVE

Un semblable destin a voulu que, des pays qui constituèrent nos plus vastes colonies, nous n'ayons gardé que de minuscules enclaves. De l'Inde, il ne nous reste que quelques comptoirs. De notre immense empire nord-américain, qui, à travers le Canada et la Louisiane, s'étendait du Cercle arctique au golfe du Mexique, nous n'avons conservé que Saint-Pierre et Miquelon.

Ce sont deux minuscules îlots que le néfaste traité de Paris, en 1763, nous laissa, pour, stipule ledit traité, « servir d'abri à nos pêcheurs ».



La côte, aux environs immédiats de Saint-Pierre. Rien que des rocs et de la pierre. Pas un arbre !

De fait, Saint-Pierre et Miquelon vivent, l'on peut dire, exclusivement de la pêche à la morue et de la préparation de ce poisson.

Située à l'entrée de la Fortune-Bay, à environ 15 kilomètres de la presqu'île de Burin, sur la côte sud-ouest de Terre-Neuve, notre colonie se compose de deux îlots : Miquelon, formé de deux petites îles, la grande Miquelon et la petite ou île Langlade, que réunissent un isthme sableux et Saint-Pierre.

Un attelage de chiens à Saint-Pierre. Les animaux de trait étant rares dans la colonie – faute de fourrage et de pâturage – l'on utilise les chiens, comme dans les Flandres

La grande et la petite Miquelon sont longues chacune d'environ 17 kilomètres. Ce qui ne l'empêche pas d'être – et de beaucoup ! – la plus importante des deux îles. Sur les 6 500 habitants que compte notre colonie près de 6 000 vivent à Saint-Pierre.

De l'avis de tous ceux qui l'ont visitée, Saint-Pierre est une des villes les plus pittoresques qui soient. Ses maisons de bois la font ressembler à un gros hameau norvégien. Pendant la saison de la pêche, des centaines de pêcheurs, venus de France, doublent sa population et donnent à ses rues une activité intense.

Malheureusement, le traité de 1904, entre la France et l'Angleterre, a considérablement diminué le commerce de Saint-Pierre.

Ainsi qu'on le sait, la France avait acquis par le traité de Paris, le droit de s'installer sur la côte occidentale de Terre-Neuve, sur le *French Shore*, pendant la saison de la pêche. Nos pêcheurs pouvaient faire sécher leurs morues, se ravitailler, bref, se procurer toutes les facilités possibles.

En 1904, pour avoir les mains libres au Maroc, nous avons abandonné ce droit. Nos établissements sur le *French Shore* ont été à peu près ruinés.



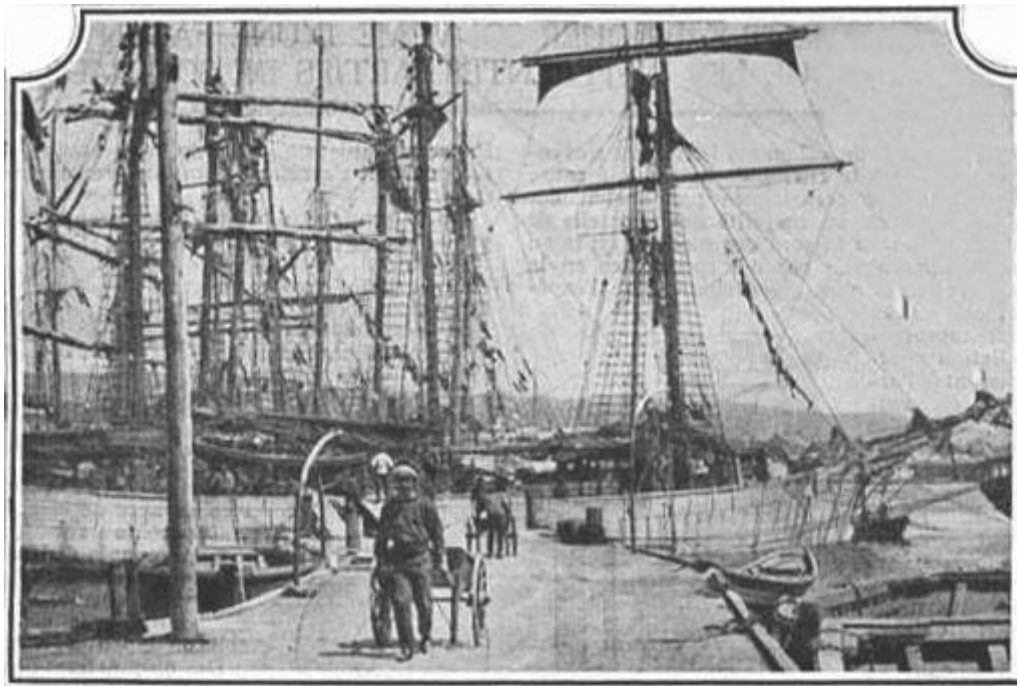
UN COIN DU PORT DE SAINT-PIERRE / AU PREMIER PLAN, UN PETIT COTRE UTILISÉ POUR LA PÊCHE COTIÈRE

En 1906, le Parlement de Terre-Neuve, en prohibant l'exportation des appâts pour la morue et en défendant l'embarquement des marins terre-neuviens sur les navires étrangers, a complété la ruine du *French Shore* que fréquentent à peine une demi-douzaine de navires français chaque année...

Malgré cela, Saint-Pierre a réussi à vivre. Elle est restée la métropole de la morue.

C'est à Saint-Pierre que, chaque année, au printemps, nos pêcheurs bretons et flamands viennent aborder. Ils se ravitaillent, complètent leurs équipages avec des marins saint-pierrais, et vont, pendant des mois, errer sur le banc de Terre-Neuve, à la recherche de la morue.

Alors qu'en Islande les marins pêchent la morue installés à bord de leur navire, il n'en est pas de même sur le banc, où ils s'embarquent dans des bateaux plats, les *doris*, et vont poser leurs lignes qu'ils relèvent à intervalles réguliers.



Le Barachois où s'effectue le chargement des navires. Celui qu'on voit accosté à l'appontement est un trois-mâts goëlette, du type généralement employé sur le banc de Terre-Neuve. Le Barachois va être agrandi.

Ils rallient leur navire lorsque le doris est chargé, ce qui demande parfois plusieurs jours. Bien qu'ils emportent une boussole, des provisions, il arrive qu'ils s'égarerent ou qu'ils soient emportés par la mer. Car les brouillards sont fréquents, en été, sur le banc, et durent parfois une et deux semaines !

Et puis il y a le danger des grands transatlantiques qui brisent sans même s'en apercevoir, les minuscules coquilles de noix !

Les navires terre-neuviens courent eux-mêmes de grands risques et sont parfois écrasés par quelque géants de la mer. (Les grandes compagnies de navigation se sont mises d'accord pour éviter le banc de Terre-Neuve, mais lorsque les paquebots sont en retard, comme la route du banc est légèrement plus courte, il ne se font pas toujours scrupule d'y passer.)

La morue, aussitôt pêchée, est nettoyée – têtes coupées, intestins retirés – et empilée dans la cale, parmi d'épaisses couches de sel. Puis le navire revient à Saint-Pierre, débarque son équipage indigène, et file vers la France.

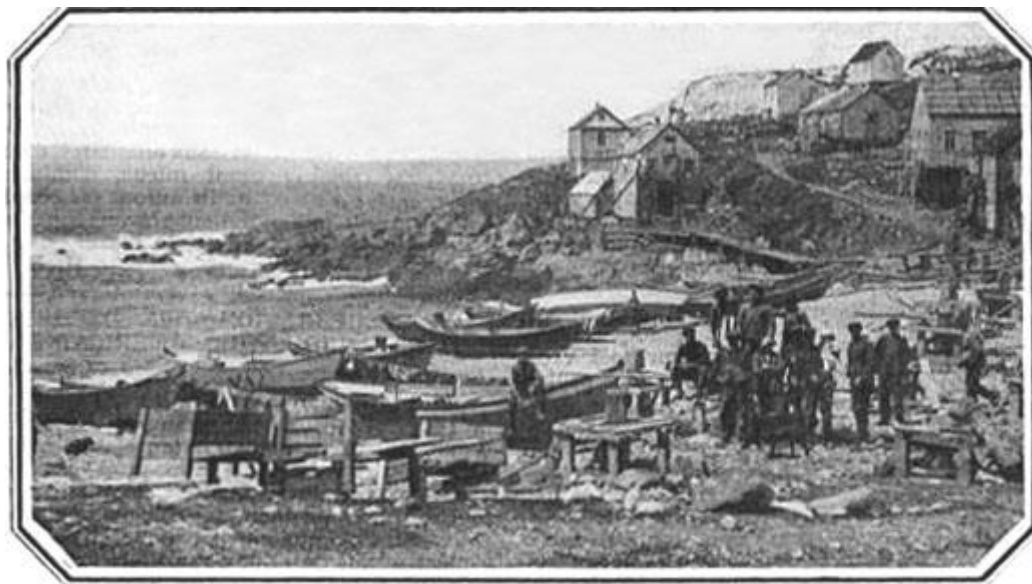
Certains navires, les *primeurs*, ainsi appelés parce qu'ils transportent la première morue de l'année, ne pratiquent pas la pêche.

Ils chargent en France, soit dans les ports de l'océan, soit aux Salins d'Hyères, du sel plein leur cale, l'apportent à Saint-Pierre et, en échange, prennent les premières morues pêchées ; ils les rapportent immédiatement en Europe, où elles se vendent beaucoup plus cher que celles qui arrivent ensuite.

Les *primeurs* sont généralement de fins voiliers, très rapides. Quelques-uns sont munis de moteurs auxiliaires qui leur permettent de franchir les zones de calme.

A Saint-Pierre existent d'immenses sécheries de morue, où les gros poissons sont fumés et desséchés, suspendus, comme du linge, à des cordeaux. La morue séchée, ou *Bacalhao*, est surtout estimée des Espagnols et des Sud-Américains. En France, l'on préfère généralement la morue salée.

Femmes et hommes travaillent au séchage de la morue.



Quelques pêcheurs et leurs doris, des canots plats sur lesquels les "terre-neuvas" vont poser leurs lignes

Septembre arrive, puis octobre. Les uns après les autres, les navires *terre-neuvas* appareillent vers la France. Le port de Saint-Pierre se vide.

Pendant l'hiver, les Saint-Pierrais pêchent au large de leurs îles, mais juste pour la subsistance de leur famille.

Ils profitent de l'inclémence de la saison, qui les retient trop souvent au logis, pour réparer leurs filets et leurs ustensiles de pêche.

L'on peut bien dire que, sans la pêche de la morue, Saint-Pierre et Miquelon seraient presque inhabitées. La végétation y est précaire ; quelques légumes poussent à grand'peine dans son sol sableux, imbibé par le sel marin.

Deux câbles transatlantiques atterrissent à Saint-Pierre. La petite ville possède une grande église, dont on peut voir le clocher sur les photographies que nous donnons, un couvent, un palais de justice, un hôpital et plusieurs écoles.

L'interdiction de la vente de l'appât pour la morue, décrétée par le Parlement de Terre-Neuve, a grandement atteint notre petite colonie. Le nombre des pêcheurs employés est actuellement moindre de moitié à celui d'il y a dix ans.

Saint-Pierre exporte actuellement environ 12 000 tonnes de morue – 12 millions de kilogrammes – ce qui est un joli chiffre.

Les Saint-Pierrais, de vieille souche française sont tenaces, robustes. Ils ne se sont pas laissé décourager et ils ont entrepris de fabriquer eux-mêmes leurs appâts pour la pêche.

Ils sont en bonne voie, et tout fait croire que, dans un très prochain avenir, la pêche française sur le banc de Terre-Neuve aura retrouvé toute son ancienne prospérité.

José MOSELLI.

Article publié dans « Sciences et voyages » n° 207 du 16 août 1923.

Note du copieur La première photo, légendée : « St-Pierre et sa baie l'une des meilleure de la côte Ouest (sic) de Terre-Neuve », est en fait l'anse à Brossard, vérifiée par une photo récente prise par Danielle Lebollocq.